

*Dépôt du Budget de dépenses 2019-2020*

## Agir selon vos priorités

**Québec, le 21 mars 2019.** – En choisissant le changement, les Québécoises et les Québécois ont élu un gouvernement à l'écoute de leurs préoccupations et déterminé à faire preuve d'audace pour y répondre. Ainsi, le gouvernement opte pour une stratégie de gestion des dépenses qui porte la croissance des dépenses de programmes à 5,8 % en 2019-2020.

Par l'optimisation des dépenses administratives, le gouvernement se donne les moyens de donner du répit aux contribuables en remettant de l'argent dans leur portefeuille, de réinvestir dans l'amélioration des services publics en éducation et en santé, ainsi que d'accroître le soutien aux familles et aux aînés.

### Investir là où ça compte

Les priorités d'action du gouvernement, comme le présente sa stratégie de gestion des dépenses, reflètent celles de la population soit : l'éducation, la santé et le développement économique et durable.

Ainsi, **en éducation et en enseignement supérieur**, le taux de croissance des dépenses de programmes est de 6,1 % par rapport à l'exercice précédent. Cette croissance concrétise l'intention du gouvernement de faire de l'éducation une véritable priorité nationale. Afin de permettre à chacun de nos enfants d'aller au bout de son potentiel, les sommes investies serviront notamment à :

- déployer graduellement la maternelle 4 ans à temps plein pour tous par l'ouverture de 250 nouvelles classes;
- bonifier les mesures favorisant la réussite et la persévérance scolaires;
- ajouter des ressources professionnelles pour intervenir tôt dans le parcours scolaire des enfants;
- mieux soutenir les enseignants.

En **santé et services sociaux**, la croissance des dépenses de programmes s'élève à 5,9 % pour soutenir l'amélioration de l'accessibilité et de la qualité des soins et des services. Cette hausse du budget permettra notamment :

- de bonifier les soins à domicile en offrant trois millions d'heures additionnelles par rapport à 2017-2018, pour plus de 30 000 usagers supplémentaires;
- d'améliorer la détection et la prise en charge précoces des retards de développement chez les enfants, dans le cadre de la stratégie « Agir tôt ».

Le budget de dépenses des autres ministères connaît également une augmentation par rapport à l'exercice financier 2018-2019.

### **Une Administration gouvernementale performante, transparente et efficace**

Les citoyens sont en droit de s'attendre à une Administration gouvernementale performante, rigoureuse, efficace et transparente, qui est en mesure de faire le maximum pour eux. Afin de répondre à ces attentes, le nouveau gouvernement entend optimiser l'application du cadre de gestion axée sur les résultats pour qu'il soutienne davantage la performance des ministères et organismes. Un plan d'action sera ainsi déployé prévoyant notamment la création d'un nouvel indice pour mesurer la performance des ministères et organismes ainsi que la diffusion d'un tableau de bord public pour rendre compte des résultats à la population. Il est également prévu de redonner toute son importance à la planification stratégique en arrimant la durée des plans stratégiques avec le cycle électoral et en rehaussant leur qualité à l'aide d'indicateurs de performance qui tiennent compte des attentes des citoyens.

### **L'optimisation des dépenses administratives pour améliorer les services**

Par ailleurs, puisque la bonification des services à la population est notamment rendue possible par les mesures d'optimisation amorcées dès 2019-2020, le gouvernement entend poursuivre quatre grands chantiers qui permettront de générer des économies importantes soit : l'amélioration de la gestion des technologies de l'information, l'optimisation des acquisitions, la révision minutieuse des programmes et la réduction prudente du nombre d'employés administratifs, en misant sur l'attrition.

### *Un grand changement pour la gestion des technologies de l'information et des acquisitions*

Dans l'appareil public, les technologies de l'information et les acquisitions sont au cœur du développement et de la prestation des services publics. C'est pourquoi ces fonctions névralgiques doivent bénéficier d'une capacité d'action optimale. Le modèle actuel ne permet pas de maximiser les retombées à l'échelle gouvernementale. Le gouvernement entend agir pour améliorer la gestion des technologies de l'information et des acquisitions par :

- la création d'un nouvel organisme, Infrastructures technologiques Québec, qui aura pour mission d'assurer le développement, l'exploitation et l'optimisation des infrastructures technologiques partagées. Ce nouvel organisme contribuera à accélérer la transformation numérique des ministères et organismes en évitant la duplication des solutions. Il prendra appui sur l'expertise développée par le Centre de services partagés du Québec.
- la création du Centre d'acquisitions gouvernementales, qui sera entièrement dédié aux achats regroupés afin d'en accroître le volume et de générer des économies supplémentaires. Le Centre sera responsable, à compter de janvier 2020, des achats regroupés de l'ensemble des ministères et organismes y compris les réseaux de la santé et de l'éducation.

À terme, toutes les activités du CSPQ auront été redéployées et celui-ci sera dissout tel que s'y était engagé le nouveau gouvernement.

De plus, le gouvernement confiera au Secrétariat du Conseil du trésor la gouvernance d'un plan de transformation numérique visant à simplifier et à rendre plus conviviales les démarches des citoyens et des entreprises avec l'État.

**Citation :**

« Depuis les derniers mois, le nouveau gouvernement travaille sans relâche à préparer une stratégie de gestion des dépenses qui respecte ses engagements et permet de répondre aux préoccupations de la population. Nos priorités sont celles des citoyennes et des citoyens du Québec. Nous avons l'audace d'agir, notamment en faisant de la réussite éducative la clé de voûte pour augmenter notre richesse collective. Ce budget de dépenses est le reflet de l'ambition que nous avons pour le Québec. Il s'agit de la vision d'un gouvernement axé sur l'innovation, l'efficacité et la performance, qui ose donner un souffle nouveau à sa gestion interne afin de concentrer son action là où sont les véritables priorités de tout gouvernement : remettre de l'argent dans le portefeuille des Québécoises et des Québécois et améliorer la qualité des services publics et le niveau de vie de la population. »

*Christian Dubé, ministre responsable de l'Administration gouvernementale et président du Conseil du trésor*

– 30 –

**Source :** Myrian Marotte  
Attachée de presse  
Cabinet du ministre responsable  
de l'Administration gouvernementale  
et président du Conseil du trésor  
418 643-5926